

Aureilhan *le mag*

#36 - septembre 2024 / Toute l'information de votre Ville

www.ville-aureilhan.fr

  Mairie d'Aureilhan



DOSSIER ÉCOLES p. 6 à 9

SE PRÉPARER ENSEMBLE À RELEVER LES DÉFIS DE DEMAIN

Cœur historique

Inauguration
de la première
phase p.11 à 13

Recensement citoyen

C'est obligatoire
et nécessaire p. 17

Fête locale

Tout savoir de
la programmation
2024 p. 18



Sommaire

- 3 L'ÉDITO DU MAIRE
- 4 RETOUR EN IMAGES
- 5 DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
- 6 DOSSIER ÉCOLES
- 10 INAUGURATION DU PARCOURS SPORTIF-SANTÉ
- 11 INAUGURATION DU CŒUR HISTORIQUE
- 14 TRAVAUX
- 15 ASSOCIATIONS
- 16 SAISON CULTURELLE
- 17 OCTOBRE ROSE ET CITOYENNETÉ
- 18 FÊTE D'AUREILHAN
- 19 VIE COMMUNALE
- 20 VIE ASSOCIATIVE AUREILHANAISE
- 21 HISTOIRE ET PATRIMOINE
- 22 TRIBUNES DES ÉLUS
- 23 DANS MA VILLE



© Photographie Ollidec

Des services publics de proximité

Une information ?

Une demande de rendez-vous ?



Mairie

☎ 05 62 38 91 50

Du lundi au vendredi
08h30-12h00
et 13h30-17h30



Centre de Santé Municipal

☎ 05 62 44 20 00

• Du lundi au vendredi :
8h30-13h00 et 14h00-19h30
• Le samedi matin 9h00-12h00



Espace France Services

☎ 05 62 32 60 40

• Les lundis, mercredis
et vendredis 8h30-12h
• Les mardis et jeudis
8h30-12h et 13h30-17h



Poste de Police Municipale

☎ 05 62 38 91 52

Permanences d'accueil du public :
• Les lundis 9h30- 11h30
• Les jeudis 14h00- 16h00

Directeur de la rédaction :

Emmanuel ALONSO

Conception éditoriale, rédaction,

mise en page et conception graphique :

Baptiste CASTOLDI, Marie TOCABEN

Photographies et illustrations :

Service Communication, Mairie
d'Aureilhan, Adobe Stock, Freepik

Imprimerie : Reprint, papier 100%
recyclé

Distribution : Nexstone services

Nombre d'exemplaires : 4 500

Mairie d'AUREILHAN

Place François Mitterrand

BP 40 - 65 800 AUREILHAN

Horaires d'ouverture de la Mairie

lund-vend : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

Tél. : 05 62 38 91 50

E-mail : mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr

Facebook : Mairie d'Aureilhan

YouTube : Mairie d'Aureilhan

Retrouvez ce magazine et toutes les
actualités de la ville d'Aureilhan sur :

www.ville-aureilhan.fr

La Ville d'Aureilhan fait appel à un prestataire pour assurer la bonne distribution du magazine auprès de l'ensemble des habitants.

Si vous ne le recevez pas, merci de nous le signaler par mail en nous communiquant votre adresse et votre numéro de téléphone pour suivi : mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr





Emmanuel ALONSO,
Maire d'Aureilhan,
Conseiller Communautaire
de la Communauté
d'Agglomération
Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

L'édito du Maire

Le bilan de la rentrée

Quel bilan à l'heure de cette rentrée ?

Maire depuis maintenant plus d'un an, je mesure autant vos attentes, vos besoins, que la nécessaire adaptation d'Aureilhan en continuité, au prisme de nos capacités budgétaires. Si Aureilhan est souvent citée en exemple par nos partenaires pour le dynamisme de ses réalisations, c'est au prix d'une mobilisation pleine et entière des Agents et des Élus afin que soit mené à bien le projet politique à partir duquel notre équipe a été élue. Parcours sportif-santé au bois d'Aureilhan et première phase des travaux du Cœur historique hier, réhabilitation du Restaurant Scolaire et réaménagement de la cour de récréation de l'école des Cèdres demain : ces inaugurations sont autant le témoignage de la volonté de l'équipe municipale d'agir au quotidien pour la qualité des services et le bien-vivre ensemble, que des réponses concrètes que nous apportons aux habitants. Nous agissons chaque jour afin de résoudre la difficile équation d'une nécessaire gestion budgétaire rigoureuse, couplée à une politique volontariste afin d'améliorer le quotidien.

« Nous agissons
chaque jour afin
d'améliorer le
quotidien »

Les projets à venir sont encore nombreux. Qu'il s'agisse de l'amélioration des locaux associatifs, de la signalétique communale, de la deuxième phase des travaux du Cœur historique, ou bien encore de l'entretien des espaces verts : tout cela est mené de front, dans une gestion quotidienne et tournée vers l'avenir. Car c'est bien là que se situe notre ambition : adapter Aureilhan aux nouveaux enjeux, et répondre aux besoins grandissants de services publics. Nous nous y attachons avec humilité, réalisme et détermination, le sens du collectif et le souci de l'intérêt général chevillés au corps.

Quels seront les temps forts à venir ?

Il est déjà important de rappeler que derrière ces inaugurations qui s'enchaînent, il reste le travail du quotidien et de proximité. Ces missions de l'ombre demeurent néanmoins essentielles au fonctionnement de la Cité comme l'entretien des bâtiments communaux, les espaces verts, la propreté, etc. Parallèlement à ces projets et réalisations, nous ne faisons pas l'économie de temps de réflexions. Ainsi les récentes Assises des Associations aureilhanaises ont été un moment d'échange et de débat autour des thématiques de l'attractivité et de l'adaptation des structures associatives. La mise en place de groupes de travail

portant sur des problématiques ayant trait aux besoins des bénévoles et des dirigeants a été actée, afin de préparer l'Aureilhan de demain. Néanmoins, cette vision locale pour l'avenir s'intègre dans un cadre d'action plus vaste, à l'échelle des Hautes-Pyrénées, afin de penser les services publics à l'horizon des dix prochaines années. C'est tout l'intérêt de l'Analyse des Besoins Sociaux conduite par la Municipalité afin d'adapter nos actions en direction de ceux qui en ont le plus besoin, avec le souci permanent d'accessibilité et d'efficacité des dispositifs mis en place. C'est également le cas, par exemple, pour les dossiers du nouvel hôpital et du contournement Nord, qui restent très prégnants. Vous pouvez, là encore, compter sur notre mobilisation.

Au-delà de ces enjeux, je souhaite à chacune et à chacun de profiter pleinement des trois jours de festivité à venir. **Du 27 au 29 septembre, les Fêtes d'Aureilhan vont animer la ville**, pour le bonheur des petits et des grands. Une magnifique occasion de venir découvrir les nouveaux aménagements du Cœur historique ! L'époque est propice aux doutes, ensemble nous pouvons aussi saisir les nombreuses occasions de moments simples et festifs. Profitez-en !

Je vous souhaite de très belles Fêtes d'Aureilhan.

Cherement

Emmanuel ALONSO
Le 6 septembre 2024



Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer un sujet en particulier ?

Le Maire et les Maires-Adjoints vous reçoivent en Mairie dans le cadre de leurs permanences hebdomadaires. Pour prendre rendez-vous, contactez l'Accueil de la Mairie au 05 62 38 91 50.

Retour en images



Samedi 27 avril 2024, Cérémonie de Citoyenneté pour accueillir les nouveaux jeunes citoyens.

Cérémonie de Citoyenneté

Le 21 avril 1944, le droit de vote des femmes s'inscrit pour la première fois dans la loi française.

Samedi 27 avril 2024, 80 ans plus tard, Emmanuel Alonso, Maire, et une partie de l'équipe municipale, ont reçu en Mairie les jeunes Aureilhanaises et Aureilhanais qui venaient d'avoir 18 ans pour leur remettre leur carte électorale et le Livret du Citoyen.



Mardi 14 mai 2024, portes-ouvertes dans les écoles pour permettre aux parents d'aborder plus sereinement la rentrée 2024-2025.

Portes ouvertes dans les écoles

Les « Portes ouvertes dans les écoles » étaient organisées mardi 14 mai de 17h30 à 19h. Ce temps d'échange permet aux familles et enfants de découvrir les écoles. Exceptionnellement, cette année, le Restaurant Scolaire n'était pas ouvert au public en raison des travaux d'ampleur qui ont eu lieu de fin mai à mi-août, pour un investissement de 461 000 € TTC (p.9).



5 juillet 2024. Déménagement du Centre Jean Jaurès opéré par les Services Techniques de la Ville pour le second tour des élections Législatives 2024.

Élections 2024 : ça déménage !

En un mois, trois scrutins ont été organisés au Centre Jean Jaurès. Ainsi, la configuration pour l'accueil provisoire des enfants durant la pause méridienne au Centre Jean Jaurès a été revue à chaque fois afin de pouvoir recevoir les citoyens aureilhanais pour les élections Européennes et Législatives. Bravo aux équipes des Services Péri-scolaires, du Service Elections et des Services Techniques pour leur implication.



Retrouvez les évènements sur Facebook :
Mairie d'Aureilhan

Budget Participatif : une opportunité pour les habitants



Le principe

Le Budget Participatif est un dispositif basé sur un principe aussi simple qu'efficace : les habitants proposent, la Ville étudie, les habitants décident et la Commune réalise.



Retour sur les projets élus en 2024

Budget Participatif : les 4 projets présentés pour le vote lors de l'édition 2023-2024 sont lauréats !

L'édition 2023-2024 du Budget Participatif, ce sont 42 projets proposés par les Aureilhanais en fin d'année 2023, 4 projets soumis au vote de mars à avril et, mesure exceptionnelle, 4 projets retenus.

Les 4 projets qui verront le jour sont :

- **Pose de nichoirs pour les chauves-souris afin de lutter contre les moustiques**, projet arrivé en tête avec 202 votes.
- **Vocalisation des feux tricolores du centre-ville (asociabilité des Personnes à Mobilité Réduite)** avec 128 votes.
- **Pose de personnages « Arthur » aux passages piétons situés aux abords des écoles**

avec 112 votes.

- **Installation d'un panneau d'affichage électronique pour les scores aux terrains de rugby et de football au Parc des Sports** avec 70 votes.

La Commune remercie les plus de 250 votants pour leur implication citoyenne.

Les projets seront réalisés à partir de l'automne 2024.

Lancement de la dernière édition du mandat le 7 octobre



L'enveloppe pour 2024-2025

Pour cette 5^{ème} et dernière édition du mandat, l'enveloppe allouée aux projets qui sont retenus est de 100 000 € TTC, ce qui portera les investissements réalisés depuis sa création en 2020 à un total de 500 000 €.



Le calendrier

1. Déposez vos propositions de projets du 7 octobre au 20 décembre 2024.
2. Les Services de la Ville étudient les projets jusqu'au 7 mars 2025.
3. Le vote sera organisé du 17 mars au 2 mai 2025.
4. Les résultats seront mis à la disposition des Aureilhanais sur la plateforme participative à compter du 7 mai 2025.
5. Démarrage des projets retenus : à compter de l'automne 2025. Réalisation d'ici la fin du mandat.

**Aureilhanais de 16 ans et plus,
déposez vos projets
du 7 octobre au 20 décembre 2024 :**

- en Mairie, à l'aide des formulaires et de l'urne situés à l'accueil

- en ligne sur aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr



aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr

N'hésitez pas à consulter le règlement disponible en Mairie et sur le site :

aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr

Une question ? Posez-la sur :

budget.participatif@ville-aureilhan.fr

En savoir plus sur les travaux de la 3^{ème} édition : rendez-vous page 10.

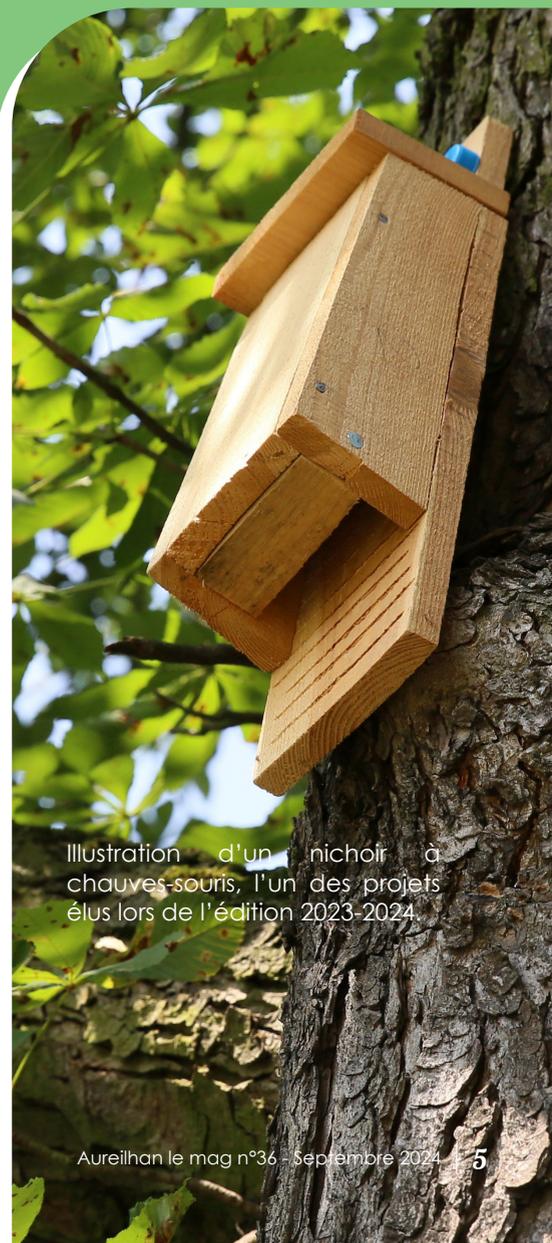


Illustration d'un nichoir à chauves-souris, l'un des projets élus lors de l'édition 2023-2024.

Éducation

Un pôle prioritaire

p. 7 à 9



Rentrée des classes 2024 : de nouveaux défis à relever !

L'Éducation est l'une des priorités de la Municipalité. Avec ses quatre écoles, dont deux maternelles et deux élémentaires, la Ville met tout en œuvre afin que les écoliers et les équipes enseignantes puissent disposer du meilleur cadre éducatif possible, adapté aux besoins de chaque enfant. Un véritable travail d'équipe, réalisé au quotidien.

Aureilhan accueille plus de 520 élèves

Aureilhan compte quatre écoles, réparties sur cinq bâtiments. Propriétaire des locaux, la Ville en assure l'entretien à travers la mise en place d'un programme pluriannuel de travaux, pensé avec l'ensemble de la communauté éducative. Il s'agit d'un engagement fort, puisque chaque fois que la Ville investit 3€, 1€ est consacré à l'Éducation ! La Ville organise également la

restauration scolaire ainsi que les activités périscolaires et extrascolaires, ou bien encore les accueils du matin et du soir. Enfin, la Ville participe également au fonctionnement des écoles par l'intermédiaire de subventions versées à la Caisse des Écoles, permettant notamment l'achat de fournitures scolaires, de manuels, d'équipements numériques ou le soutien

à des sorties culturelles et sportives organisées par les écoles. Afin d'abonder cette Caisse des Écoles, une participation financière de 10€ par enfant est également demandée aux familles.



Le mot de Virginie FAVERON, Maire-Adjointe en charge de l'Éducation

La rentrée est le moment de mettre en lumière l'ensemble du travail réalisé par la Municipalité en direction des écoles. Derrière cette politique volontariste, ce sont aussi et surtout des hommes et des femmes engagés pour permettre la mise en place de ces initiatives : Agents d'entretien ou du Restaurant Scolaire, Agents Territoriaux Spécialisés des écoles

Maternelles (ATSEM) ou bien encore Agents des Services Techniques. Sans eux, la partition de cette symphonie du quotidien ne pourrait être interprétée avec justesse. Ainsi, la Ville joue pleinement son rôle au sein de la communauté éducative, collectif au service de chaque enfant. C'est un travail partenarial mené avec

l'ensemble des acteurs, qu'il s'agisse des équipes enseignantes, des directeurs d'établissements, de la Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC), sans oublier les parents d'élèves. Ensemble, nous agissons au quotidien afin d'offrir à chaque élève les meilleures conditions d'apprentissage possibles.

L'été : le moment des grands travaux

La Municipalité profite de l'été afin de réaliser des travaux dans les écoles, et ainsi diminuer les nuisances auprès des élèves et des enseignants. Travaux d'entretien ou projets d'envergure : la période est un moment charnière. Présentation des chantiers menés au sein des quatre écoles.

École Marcel Pagnol

École élémentaire des Cèdres

École maternelle des Cèdres

École Lamartine

Restaurant Scolaire

- **Travaux effectués par les Services Techniques** : entretien et réaménagement pour optimiser l'accueil des élèves en intérieur et en extérieur. Par exemple : vérification du récupérateur d'eau, aménagement de la cabane de rangement des vélos et des jeux pour enfants. Les carrés de manipulation de la cour, permettant aux enfants d'être en contact avec différents matériaux et supports (cailloux et écorces de pin) ont également été préparés et réapprovisionnés.

- **Réaménagement de la cour de récréation de l'école des Cèdres**

Le revêtement de la cour de l'école vient d'être actualisé grâce à un enrobé drainant. Un nouveau traçage et des jeux en bois sont venus agrémenter ce lieu d'échanges. L'engazonnement a été réalisé par les Services Techniques. Au dernier trimestre 2024, de nouvelles plantations seront mises en place pour donner davantage de fraîcheur au lieu.

+ **d'informations dans le prochain Aureilhan le Mag**

- **Travaux effectués par les Services Techniques** : réaménagements et peinture du mat des panneaux de basket.

- **Travaux effectués par les Services Techniques** : entretien et réaménagement pour optimiser l'accueil des élèves en intérieur et en extérieur.

Par exemple : entretien de la surface des toboggans pour qu'il n'y ait pas d'écharde, rénovation d'un jeu en bois, pose de bandes en liège sur les tables de la salle de jeux et aménagement de la nouvelle classe.

- **Nettoyage et réparation de l'étanchéité de la façade ouest du bâtiment Lamartine A**, et reprise de la peinture intérieure au niveau des sanitaires.

- **Travaux effectués par les Services Techniques** : entretien et réaménagement pour optimiser l'accueil des élèves en intérieur et en extérieur.

Par exemple : installation de panneaux de rassemblement, vérification des volets roulants et réparation de l'étanchéité de la toiture des abris-vélos.



Août 2024. Réfection de l'étanchéité de la façade ouest du bâtiment Lamartine A avec un enduit approprié.



Août 2024. Traçage de la marelle dans la cour de l'école élémentaire des Cèdres.

Un Restaurant Scolaire modernisé

Avant 1998, la Ville pouvait servir 150 repas au sein de l'ancien Restaurant Scolaire et les parents devaient travailler tous les deux pour pouvoir y inscrire leurs enfants. Aujourd'hui, 350 repas y sont préparés et servis quotidiennement, dès la maternelle.

Situé impasse Lamartine, le Restaurant Scolaire est une des fiertés d'Aureilhan. Engagé dans l'approvisionnement de proximité et de qualité, ce bâtiment a connu durant l'été une cure de jeunesse afin d'améliorer le confort des enfants accueillis et des professionnels y travaillant. Retour sur cet investissement de 461 000 € TTC.

En 1998, la Ville inaugurait son Restaurant Scolaire. Initialement conçu pour servir 150 repas au cours de la pause méridienne, une première extension fut achevée à l'été 2007 afin d'augmenter sa capacité d'accueil à 30 000 repas confectionnés et servis par an. Aujourd'hui, alors que le Restaurant Scolaire prépare chaque année 50 000 repas, soit 350 par jour, il était nécessaire d'améliorer le confort de ce bâtiment, tant pour les enfants accueillis que pour les agents municipaux y travaillant. En effet, entre 2002 et 2024, le nombre de repas servis quotidiennement a augmenté de +120% ! Menés au cœur de l'été en l'espace de trois mois seulement, ces travaux visaient cinq objectifs :

- Construction d'un préau couvert.
- Création d'un cheminement dédié, afin de faciliter et sécuriser l'accès depuis la descente du bus.

- Création d'un sas entre les deux salles de restauration.
- Mise en place d'une meilleure capacité de production de la chaîne du chaud et du froid.
- Réaménagement des espaces intérieurs afin de disposer de meilleures conditions de stockage.

Ce chantier sera inauguré fin septembre.

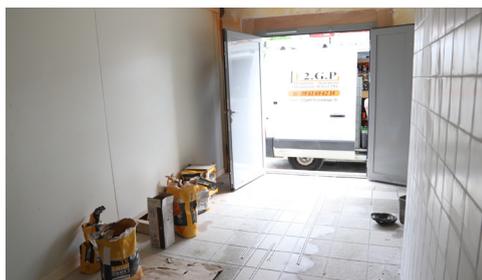
Le saviez-vous ?

Durant ces travaux, le Service de restauration scolaire a toutefois été maintenu et transféré au Centre Jean-Jaurès. Grâce à un travail partenarial de l'ensemble de la communauté éducative initié par la Ville dès le mois de décembre 2023, les élèves et enfants du Centre de Loisirs ont ainsi pu continuer à prendre leur repas. Des aménagements avaient été réalisés au Centre Jean Jaurès, qui durant cette période a également accueilli les opérations de vote pour les élections Européennes et Législatives. Des déménagements et réaménagements qui se sont passés sans souci, organisés par les Services Municipaux.

AVANT



PENDANT



APRÈS



Inauguration au Bois

Un parcours sportif-santé bien pensé

Aureilhan est la première Commune des Hautes-Pyrénées à avoir mis en place un Budget Participatif. Grâce à ce dispositif, 7 projets ont vu le jour sur le territoire communal depuis 2020. Dernier projet, inauguré en mai 2024, le parcours sportif-santé du Bois s'intègre dans son environnement.

Le parcours sportif-santé fût le principal projet élu par les habitants lors de la 3^{ème} édition du Budget Participatif. L'ensemble de ce projet a été pensé, conçu et réalisé en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF). Il s'intègre dans son environnement naturel et complète les aménagements extérieurs proposés sur le territoire communal. Son accès est gratuit et accessible à toutes et tous puisqu'il propose un cheminement et un agrès accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Le bois de la Ville, après le choix d'une gestion durable forestière, d'une bonne application des normes PEFC, de travaux d'aména-



17 mai 2024. Discours du Maire lors de l'inauguration du Parcours Sportif-Santé.

Chiffres clés

3 parcours du plus simple au plus difficile

3 agrès dont 1 PMR* *Personnes à Mobilité Réduite

Possibilité de pratiquer à la tombée de la nuit (agrès avec systèmes réfléchissants)

Proposition de projet :
Sophie Rumin

Montant total de l'investissement : 142 000 € TTC

Autofinancement de la Commune : 89 500 €



Subvention Département : 30 000 €



Subvention Région : 22 500 €

Signalétique mise en place au niveau des agrès.



gement sur l'aire d'accueil, conforte ses fonctions sociale et ludique.

Des fiches d'exercices gratuites sont à votre disposition sur le mobilier, le site Internet de la Ville, ou via ce QR Code



ville-aureilhan.fr
rubrique > La Ville > Bois d'Aureilhan





Inauguration du Cœur historique

La concrétisation d'un

investissement majeur

pour la Cité p. 12 et 13

Quand le Cœur de Ville s'adapte aux nouveaux usages

Lundi 24 juin 2024, après six mois de travaux, la Municipalité inaugurerait la première phase des travaux du Cœur historique. Retour sur le plus grand chantier, en termes d'investissement, de la Municipalité pour 2024.

Sous un soleil estival, le Maire, Emmanuel ALONSO, a dans son discours retracé les enjeux et fonctions du Cœur historique aureilhanais, tout en rappelant les actions de la Municipalité afin d'y maintenir et développer des services publics de qualité, au plus près des habitants.

Un projet réalisé sur le long terme et pensé pour l'avenir

Aux côtés des membres du Conseil Municipal, le Maire a remercié l'ensemble des acteurs de ce projet, débuté depuis l'étude réalisée en 2022 afin de penser les fonctions et usages du centre-ville, en passant par les entreprises mobilisées sur ce chantier, les riverains ainsi que les partenaires financiers. L'occasion de s'arrêter quelques instants sur la pose des galets, éléments forts de cette réalisation qui a su capter la curiosité des passants et des riverains au cours des derniers mois.

A noter que la végétalisation et l'infiltration des eaux pluviales ont été renforcées, tout en valorisant la circulation des modes de déplacement actif. L'effort de désimpermeabilisation est bien présent, notamment au niveau du choix des revêtements de sol. A noter que deux fontaines à eau courante naturelle et en circuit fermé ont également été installées afin de conforter le rôle d'îlot de fraîcheur de ce nouvel aménagement.

Le nouveau Square des Droits de l'Homme : un nom choisi par les habitants

Suite à une votation citoyenne organisée en même temps que les votes du Budget Participatif, le nouveau Square créé se nomme désormais « Square des Droits de l'Homme ». N'hésitez pas à venir découvrir ce nouvel îlot de fraîcheur en plein cœur historique d'Aureilhan.

Le saviez-vous ?

A travers ces deux phases ce seront au final :

- 56 arbres supplémentaires qui auront été plantés.
- 1 630m² de surfaces plantées qui auront été créés.
- 541m² de surface semi-perméable créés, et 900m² de surface imperméabilisée.

Le tout en maintenant à niveau constant le nombre de places de stationnement.

Montant des travaux réalisés au 1^{er} semestre 2024 : 641 400 € TTC

Montant de l'investissement total 2024/2025 : 1 219 000 € TTC



Subvention
Département :
250 000 € (20,5%)



Subvention Région :
100 000 € (8,2%)



Subvention
Agence de l'eau
Adour-Garonne :
95 000 € (7,8%)



Autofinancement :
774 000 € (63,5%)



Un nouveau parvis pour l'église.



24 juin. Moment de convivialité.



24 juin. Le Maire et les Conseillers Municipaux inaugurent les travaux.



Juin 2024. Mise en place des derniers galets sciés.

Un mot du Département

Yannick BOUBÉE, Conseiller Départemental et représentant Michel PÉLIEU, Président du Département, a salué et félicité l'ensemble des acteurs du projet. « Ensemble, vous avez su redonner place à la nature en Ville et concrétiser la première phase d'un projet d'ampleur. Il s'agit là d'un lieu stratégique pour la Cité et les moments conviviaux qui y sont attendus. »

Le nouveau Square des Droits de l'Homme

Pour terminer cette rencontre, la plaque inaugurale du nouveau Square des Droits de l'Homme a été dévoilée et les habitants présents ont pu bénéficier d'une visite des réalisations commentée par

l'architecte, Christophe BROICHOT. Un moment de convivialité est venu conclure cette belle inauguration.

Et ensuite ?

L'enherbement, seule touche finale de cette première phase, sera réalisé dans le courant de l'automne 2024. Les réseaux aériens du carrefour du 1^{er} Bataillon du Régiment de Bigorre viennent d'être enfouis. La suite des travaux débutera au mois de janvier 2025. Il s'agira de la deuxième et dernière phase de ce projet.



L'une des deux nouvelles fontaines.

Travaux

Nouveautés au parc de l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan

Des sculptures locales

Christian Aguirre, Aureilhanais, a confectionné pour la Ville il y a plusieurs années la sculpture d'un saxophoniste qui trône sur la butte derrière le bâtiment de l'ECLA. Depuis le printemps 2024, des œuvres supplémentaires sont exposées dans le parc pour le plus grand plaisir des promeneurs.

Une aire de jeux fin prête

L'aire de jeux installée en avril 2024 dispose désormais d'un cheminement en géotextile et pibeste permettant un accès facilité en poussette.

N'hésitez pas à vous rendre au 24, avenue Jean Jaurès, de 8h à 20h tous les jours.



Cheminement de l'aire de jeux.



Parc de l'ECLA : de nouvelles sculptures colorées.

Le Centre de Santé s'est refait une beauté phonique

Les travaux d'aménagement réalisés à l'Accueil du Centre de Santé entre les mois d'avril et de juillet 2024 permettent depuis à la patientèle du lieu d'être accueillie dans de meilleures conditions de confidentialité.



Aménagements de voirie

Des travaux de voirie ont débuté au mois de septembre et sont prévus jusqu'à la fin du mois d'octobre.

Les voies concernées sont :

- l'avenue des Castors
- la rue de l'Eglantine
- la rue Voltaire
- la rue de la Moisson

Coût : 424 000€ TTC

Une opération de marquage au sol sur la totalité du territoire est également en cours.

Coût : 39 000€ TTC

Reprise du marquage au sol des pistes cyclables de l'avenue Jean Jaurès.

Coût : 10 000€ TTC

Les événements associatifs de votre Ville

Les Assises des Associations

Samedi 29 juin 2024, se sont tenues les premières Assises des associations aureilhanaises auxquelles plus de la moitié des associations ont participé. Un moment d'échange entre la Municipalité et les dirigeants des associations ayant permis de soulever des axes sur lesquels travailler ensemble et la mise en place de quatre groupes de travail.



Samedi 29 juin. Assises des associations : les membres des bureaux associatifs ont pu exprimer leurs divers besoins aux élus de la Ville.

La traditionnelle Rencontre avec les associations

La Rencontre avec les associations s'est tenue le 31 août 2024. Cette année, cet événement a également accueilli le retour des Trophées de la Ville venant remercier les bénévoles méritants, mobilisés depuis de longues années en faveur du collectif. Une belle journée, synonyme d'échanges et de convivialité.



Découvrez les 10 récipiendaires des trophées 2024 sur le site de la Ville



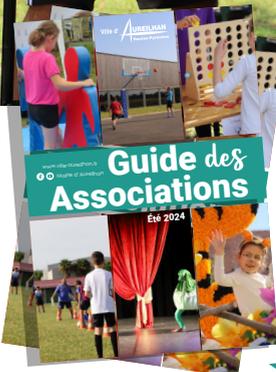
31 août 2024. 14^{ème} édition de la Rencontre avec les associations aureilhanaises sous un beau soleil.



Le mot d'Anna MÉCA,

Maire-Adjointe en charge de la Vie associative

Chaque association joue un rôle crucial, tissant des liens de solidarité, de partage et de fraternité entre tous. Les associations représentent la vitalité et l'âme de notre Commune. L'engagement de chaque bénévole et de chaque membre associatif doit être plus que jamais salué.



Retrouvez le guide des associations aureilhanaises 2024-2025 dans votre boîte aux lettres



Saison culturelle 2024-2025 : le plein d'émotions

L'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan, ainsi que ses partenaires, sont heureux de vous présenter la programmation de la nouvelle saison culturelle. Le calendrier est riche et diversifié, il promet de ravir tous les passionnés de musique, de théâtre, de spectacles, de conférences et de cinéma. Cette année, la soirée d'ouverture aura lieu le **vendredi 4 octobre à 19h** dans le parc de l'ECLA (24 av. Jean Jaurès). Elle marquera le début d'une aventure culturelle hors du temps.

Pour partager des émotions uniques, rendez-vous à l'ECLA dès le mois d'octobre !



Programmation en ligne sur www.ecla-aureilhan.fr

Le mot du Maire



Venez, il y a tout à voir !

Une nouvelle saison culturelle s'ouvre, et avec elle c'est tout un livre de découvertes qui vous tend les bras. Car la culture à Aureilhan, ce sont des engagements et des réalisations autour de valeurs auxquelles la Municipalité demeure profondément attachée : **la proximité, la qualité, l'accessibilité et la diversité**. Musique, théâtre, cinéma, conférences : il y en a pour tous les goûts, puisque la culture c'est avant tout ce qui nous rassemble, nous bouleverse et nous transporte.

Cette programmation est le fruit d'un travail collégial de l'ensemble des partenaires qui s'unissent afin de vous proposer ces multiples temps forts. La Ville d'Aureilhan, la Maison des Jeunes et de la Culture d'Aureilhan, le Parvis et le Ciné Club : tous travaillent main dans la main au quotidien pour penser et animer la culture. N'hésitez pas aller à leur rencontre, ou tout simplement à vous saisir de ces dates afin d'être des acteurs de la culture à Aureilhan.

Ensemble, feuilletons les pages de cette formidable saison, et retrouvons-nous pour des moments uniques de partage, d'échange et de découverte. C'est le moment de bouger !

Emmanuel ALONSO,
Maire d'Aureilhan



Solidarité

Vous souhaitez soutenir la lutte contre le cancer ? Vous aimez porter du rose ? La Ville vous offre un tee-shirt si vous participez à la course ou à l'une des 3 randonnées proposées le dimanche 6 octobre par l'ASCA Marche et Course dans le cadre d'Octobre Rose. Alors n'hésitez plus !

Les départs :

9h45 : course de 6km

9h50 : rando de 10km

9h55 : rando de 6km

10h : rando de 3km



Inscriptions en ligne sur
helloasso.com

ou

Inscriptions sous
format papier :
flyers disponibles
en mairie



OCTOBRE ROSE - 5^{ème} édition
Rand'Aureilhan
en rose

Dimanche 6 octobre 2024
à partir de 9h45

Au Centre Jean Jaurès d'Aureilhan, rue Jules Ferry

8€ Ouvert à toutes et à tous !

ASCA Marche et Course
COMITÉ DÉPARTEMENTAL & COMMUNE D'AUREILHAN
LA LIGUE CONTRE LE CANCER
Ville d'AUREILHAN Hautes-Pyrénées

Citoyenneté



Garçon ou fille, les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de la commune de leur domicile avant la fin du 3^{ème} mois suivant la date de leur 16^{ème} anniversaire. Cette démarche obligatoire s'appelle le recensement citoyen ou militaire.

Chaque jeune concerné doit se présenter à la mairie de son lieu de domicile avec trois documents :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

Après avoir fait votre recensement citoyen :

- La Mairie délivre une attestation de recensement.

Vous venez de fêter vos 16 ans ?

Le recensement citoyen, c'est obligatoire et nécessaire !

Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac, Permis de conduire...) ou un concours administratif en France. Cette attestation doit être gardée précieusement : aucun duplicata ne sera fourni.

- Vous êtes convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25^{ème} anniversaire.
- Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18^{ème} anniversaire et pourrez alors voter.

Le mot d'Albert LASBATS, Conseiller Municipal Délégué (Etat Civil)



Si le recensement citoyen est obligatoire, il est avant tout indispensable pour pouvoir être inscrit sur les listes électorales, passer des examens ou bien encore le permis de conduire. C'est un véritable sésame pour l'avenir. N'hésitez pas à vous rendre en Mairie : les Agents d'Accueil pourront vous accompagner et répondre à vos interrogations.

Fête locale

Fête d'Aureilhan

Les 27, 28 et 29 septembre 2024
3 jours de convivialité

Le programme

Vendredi 27

Vente de crêpes par le club Amitié Soleil d'Argent, Square des Droits de l'Homme

18h30 : Apéritif offert par la Municipalité, animé par Royal O' Bar, Square des Droits de l'Homme

19h30 : Ouverture de la Bodega - tapas, Square des Droits de l'Homme

Restauration et buvette en partenariat avec l'ASCA Basket, animation par la banda Folies Bandas

Samedi 28

Vente de crêpes par le club Amitié Soleil d'Argent, Square des Droits de l'Homme

9h30 : Tournoi de Football organisé par l'ASCA Football au stade de l'Adour

11h30 : Bodega - tapas, Square des Droits de l'Homme

Buvette et restauration proposée par l'ASCA Rugby, animation musicale par le groupe Los Santayres. Tapas 8€ / menu 15€

14h : Concours de pétanque au parc des sports, organisé par l'ASCA Pétanque

16h : Ateliers jeux, sculptures sur bois, maquillage, bulles géantes (Bylette et Jeux vœux jouets 65), Square des Droits de l'Homme

A partir de 17h : Défilé des chars de la Cavalcade et animations, Square des Droits de l'Homme

Plusieurs tours sont prévus puis exposition des chars et illuminations à partir de 21h30.

18h30 : Ouverture de la Bodega, Square des Droits de l'Homme

Animations tout au long de la soirée

A partir de 22h : Concert de l'Orchestre ADN, Square des Droits de l'Homme, gratuit

Dimanche 29

11h : Messe animée par la Chorale d'Aureilhan, à l'église Saint-Gérin

Exposition de voitures de collection et de vieux camions de pompiers, le long de la route (Square des Droits de l'Homme)

12h : Ouverture de la Bodega animée par la Banda Lous Berretes, non-stop jusqu'au soir, Square des Droits de l'Homme

12h30 : Repas avant match de l'ASCA Rugby, au stade de l'Adour

A partir de 15h : Défilé des chars de la Cavalcade et animations, Square des Droits de l'Homme

A partir de 17h : Concert gratuit, Square des Droits de l'Homme, par le groupe NEXT

Les 3 jours :



Expo photos

Square des Droits de l'Homme



Fête foraine

autour de la Mairie,
Place François Mitterrand
et rue Jules Ferry

Événement organisé par la Société Chorale et Cavalcade d'Aureilhan, en partenariat avec la Ville.

Dans la peau d'une ATSEM d'Aureilhan

Découvrez-en davantage sur les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) employés par la Ville, qui se chargent d'accompagner les plus jeunes enfants lors des temps scolaires et périscolaires.

Le saviez-vous ?

Durant les pauses méridiennes et de détente, ce sont d'autres agents formés qui s'occupent des élèves au moment du repas, en garderie ou pour la sieste.

ATSEM : un métier centré sur le bien-être et l'épanouissement de l'enfant

L'Éducation à Aureilhan, ce sont 4 écoles réparties sur 5 bâtiments et 25 classes, dont 1 dispositif d'accueil des moins de 3 ans. La Collectivité emploie 10 ATSEM.

Des missions variées :

- **Un travail partenarial avec l'enseignant :**
 - assistance pédagogique aux enseignants en classe (entretien du matériel et préparation des ateliers) ;
 - accompagnement des élèves lors de sorties scolaires ;
 - change, mise à la sieste et réveil des enfants.
- **Membre de la communauté éducative** (réunions, conseils d'écoles...).
- **Animation des temps périscolaires** avant et après la classe.
- **Travaux d'entretien ménagers de l'école.**



3 questions aux ATSEM

Que pouvez-vous nous dire des conditions d'exercice de votre métier ?

Le mot de Stéphanie et Sandrine de l'école des Cèdres :
« Chaque journée est différente, nous devons nous adapter à l'humeur des enfants et aux activités proposées par les enseignants. Nous nous formons régulièrement afin de toujours mieux répondre aux besoins de l'enfant et de bien se positionner. Notre mission est accomplie quand l'enfant est content de venir à l'école. »

Quelles évolutions avez-vous pu noter récemment concernant les relations avec les enfants, avec les enseignants ?

Le mot de Corinne et Céline de l'école Marcel Pagnol :
« Les programmes d'enseignement ont évolué ainsi que les enfants qui doivent être préparés à l'acquisition de savoirs fondamentaux. Malgré les difficultés, nous faisons notre maximum pour consacrer du temps à chaque enfant. »

Comment, au travers de vos missions, vous ressentez que vous contribuez à renforcer le service public rendu par la Mairie ?

Le mot de Laurence et Stéphanie de l'école Marcel Pagnol :
« Nous contribuons à renforcer le partenariat école / familles. Notre rôle est important pour les enfants, futurs citoyens. Ainsi, nous pouvons dire que nous participons à la cohésion sociale. »

Rencontre avec « Jeux, vœux, jouets »

Une association solidaire pour tous les publics

« Jeux, vœux, jouets » a été créée en 2020, en pleine période Covid, par Floriane Dubois, Aureilhanaise et enseignante de profession. Floriane lance alors le concept « troc mioches » par le biais duquel elle propose aux parents de faire le tri dans les affaires de leurs enfants et d'amener les jeux ou objets ludiques à l'association plutôt que de les jeter. Une aventure débute alors à Aureilhan pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

3 lieux d'accueil

Le concept ayant depuis pris de l'ampleur, ce sont aujourd'hui 3 lieux d'accueil qui sont ouverts au public : à l'ECLA d'Aureilhan, à Pierrefitte et à Campan. Au total, 5 membres actifs de l'association tendent à prêter du matériel et à aider tout adulte en charge d'un enfant et en recherche d'outils ludiques.

Pour quels publics ?

Pour les familles avec une adhésion proposée à 30€/an (montant pouvant être réduit ou supprimé grâce aux dons) ;

Pour les professionnels de santé : 40€/an ;

Pour les structures collectives (MJC, écoles, maisons de retraite, instituts pédagogiques...) : 50€/an ;

Pour les collectivités qui sous-louent le matériel (mairies, médiathèques...) : 80€/an.

Quel matériel ?

Des jeux de société pour enfants, mais aussi pour adultes, des instruments de musique, des déguisements, des toboggans, des trottinettes ou bien du matériel

de puériculture. La durée d'emprunt est définie au cas par cas, en fonction des quantités disponibles.

Jours et horaires

L'association est ouverte tous les mercredis de 14h à 19h dans son local situé à l'ECLA, 24 av. Jean Jaurès à Aureilhan. Venez jouer à un jeu ou emprunter du matériel (de septembre à fin juin). Si vous souhaitez également animer des temps de jeux (jeux de société, jeux de rôle...), vous êtes les bienvenus. **Retrouvez également l'association à la Maison Associative de la Ville pour des temps d'échange parents-enfants les vendredis soirs précédant les vacances scolaires.**



Portrait chinois

Floriane Dubois,
Présidente de l'association

« L'association est comme une bibliothèque qui anime aussi des temps de partage ».

Si « Jeux, vœux, jouets » était :

- **Une devise** : tout ce que vous n'utilisez plus peut faire le bonheur de quelqu'un d'autre ;
- **Un super pouvoir** : redonner le goût du jeu et des échanges aux plus jeunes ;
- **Un nombre** : plus de 1 000 références de matériels sont stockées dans les 3 locaux.



Le saviez-vous ?

- L'association anime le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) avec des animateurs périscolaires.
- « Jeux, vœux, jouets » recherche un service civique pour 8 mois (à raison de 24h par semaine). N'hésitez pas à postuler.

Renseignements, dons, propositions de partenariat ou de bénévolat :

Floriane Dubois - 06 73 98 59 61 - jeuxvoeuxjouets65@gmail.com

Instagram : jeux_voeux_jouets

Facebook : Jeux, vœux, jouets - Location de jeux de société et événements

Adresse : Bibliothèque de l'ECLA d'Aureilhan, à l'attention de « Jeux, vœux, jouets », 24 avenue Jean Jaurès, 65800 Aureilhan

Les ponts d'Aureilhan : toute une Histoire !

Nous avons déjà vu qu'il y a à Aureilhan quelques cours d'eau qui traversent notre Cité. Et pour les traverser à leur tour, il faut bien des ponts. Sur le Chourricou ou l'Arribau, il y a de simples passerelles, ainsi qu'au Bois d'Aureilhan, ou un petit pont moderne permet aux pompiers un accès direct à l'eau de l'Alaric.

Deux ponts principaux font partie de notre patrimoine : le pont Sixte-Vignon et le pont du Moulin. Partez à leur découverte.

Le pont Sixte-Vignon

Pour passer de Tarbes à Aureilhan, en traversant l'Adour, on emprunte le pont dit de Sixte-Vignon (du nom du lycée professionnel tout proche), encore appelé Pont-Nord, puisque situé au Nord de Tarbes.

Il n'a rien de très esthétique, ce pont, bien au contraire. Mais son histoire est très intéressante.

Barthélémy Gaches est un entrepreneur important qui possède des usines de part et d'autre de l'Adour : il s'agit des établissements SMF (Société des Matériels de Forage), plus tard appelés « Forages » tout simplement, qui passeront ensuite sous le pavillon de Creusot-Loire. Une entrée des usines est située rue des Forges à Tarbes, une autre rue du 8 Mai à Aureilhan. Pour les ouvriers, ce n'est pas très pratique : ils sont obligés d'emprunter soit le pont de la Marne à Tarbes, soit le pont de Bours. Cela fait un détour, et donc une perte de temps de travail. Gaches demande donc, en 1918, la construction d'une passerelle en bois. Cette réalisation va changer la vie des ouvriers et de bien du monde d'ailleurs.

Cette passerelle, essentiellement piétonne et cycliste sera utilisée jusqu'en 1959. Au fil des années, le trafic routier, notamment celui des camions, s'intensifie : il faut donc

construire un nouveau pont. On choisit alors un pont type « Bailey ». C'est un ouvrage préfabriqué et portatif, facile et rapide à monter. A l'origine, les ponts Bailey étaient destinés à l'armée, pour permettre le passage des chars. Le civil va s'en emparer pour y faire passer des camions et toutes sortes de véhicules. Il est bien précisé dans la charte du constructeur : « Tous tonnages ». Les divers éléments sont amenés sur site, qu'il s'agisse de barres de béton ou des armatures métalliques. Pour la pile centrale, un système de caissons est installé, puis on assemble le tout. L'ouvrage, une fois terminé, mesure 60 mètres de long pour 7 mètres de large, soit la portée maximum prévue par les militaires. Par sécurité, les ingénieurs ont édifié le pont à un mètre au-dessus des crues records de l'Adour.



Le pont Sixte-Vignon de type « Bailey ».

Le pont du Moulin

Ce pont, relativement petit, est sans conteste le pont le plus ancien d'Aureilhan. Comme son nom l'indique, il traverse le canal du Moulin au niveau de l'Avenue du Bois. Un moulin à eau bien entendu, encore visible, sous lequel passe le canal.

Le moulin a été maintes fois remanié, y compris au siècle dernier.

Le pont, situé en plein centre du bourg, ne manque pas de charme : une seule arche et surtout des parapets de marbre gris. On remarquera une curiosité : les gros blocs de marbre sont reliés entre eux par un système d'énormes agrafes de fer, afin d'assurer la cohésion et la solidité de l'ensemble. Cette technique est très ancienne, puisque utilisée dès l'Antiquité par les Grecs et les Romains.



Le pont du Moulin maintenu par son système d'agrafes de fer.

*Page rédigée et illustrée par l'Association
« Les Amis du Patrimoine d'Aureilhan ».*

LA MAJORITÉ Aureilhan, Unis dans l'Action

LA FORCE DU COLLECTIF ET LE SOUCI DE L'ÉCOUTE : LES INDISPENSABLES OUTILS POUR DÉFENDRE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

« L'erreur serait de croire que certains enjeux sont trop éloignés pour impacter notre quotidien ou mériter notre intérêt », écrivions-nous dans notre précédente Tribune en avril à l'aube du scrutin européen. A l'occasion des élections Européennes et Législatives, les françaises et les français ont précisément envoyé des messages clairs. Pouvoir d'achat, justice sociale, égalité territoriale ou bien encore maintien des services publics de proximité sont des volontés qu'ils ont pu clairement exprimer, et qui ne peuvent être ignorées. Des réponses sont attendues, à la fois de manière immédiate, mais aussi pour demain.

Derrière ces attentes légitimes, la leçon politique est toute aussi claire : la coalition telle que nous la connaissons depuis 2017 fonctionne, mais montre de manière criante ses limites. Dans ce cadre, ce qui était considéré comme étant l'ancien monde avec ses clivages entre la Gauche et la Droite perdue, bien qu'encore récemment minoritaire dans les

urnes. Force est de constater ce retour à une opposition de projet contre projet autour de valeurs, de méthodes et d'objectifs différents. Derrière ces clivages, une clarification évidente des positions et des propositions se fait jour.

Dans ce climat aux repères évolutifs, des constantes semblent perdurer. A l'image de la recherche d'objectifs partagés, de la culture du compromis guidée par l'intérêt général. Autant d'éléments de méthode et d'action qui constituent la colonne vertébrale de notre équipe municipale depuis tant d'années, au plus près des attentes et des besoins de nos concitoyens. Fidèles à nos engagements, et dirigés vers l'opérationnalité au service du plus grand nombre, nous continuons de toutes nos forces à appliquer ces méthodes de bon sens, dans un souci de bonne gestion des finances publiques, tout en cherchant à adapter Aureilhan aux enjeux de demain à travers la recherche du compromis. Mais n'oublions pas que le civisme et

la citoyenneté sont l'affaire de tous. Ensemble, construisons de manière responsable l'Aureilhan de demain, dans le dialogue et le respect mutuel. Vous pouvez compter sur notre engagement à vos côtés.

Christian ZYTYNSKI, Parti Socialiste
Daniel LARRÉGOLA, Parti Communiste

L'OPPOSITION Aureilhan Alternance

En tant qu'élus municipaux, nous tenons à rester dans notre rôle local sans interférer sur la vie politique nationale. Les inaugurations, les conseils municipaux ne doivent pas être le théâtre de discours de politique générale, discours amplifiant le clivage actuel et néfastes à l'apaisement souhaitable. Nous devons nous respecter, toutes tendances confondues et ne pas refuser de serrer la main

tendue, même par un adversaire politique : quoi de plus affligeant de voir quelqu'un refuser ce geste et tourner le dos. Dans ce même registre d'incivilités, que dire de cette aire du bois d'Aureilhan régulièrement saccagée ou de ces gens du voyage s'installant sur nos terrains municipaux, avec les dégradations inhérentes à ces effractions et imputables à notre budget.

Nous souhaitons cependant une bonne rentrée à toutes et à tous, surtout à nos écoliers qui méritent un meilleur spectacle que celui donné par les adultes.

André BOYRIE,
Myriam LAGARDE,
Jean CORNET.

BIENVENUE

Cérémonie nouveaux Aureilhanais



Cette année, la Cérémonie d'accueil des nouveaux Aureilhanais se tiendra le **mercredi 13 novembre 2024 à 18h30**, en Mairie (salle du Conseil Municipal).

L'objectif de ce temps d'échange et de rencontre est de faire découvrir la Ville aux nouveaux habitants, ses attraits et ses services, afin de faciliter leur installation.

Vous êtes nouvel arrivant en 2023 ou 2024 sur la Commune et vous souhaitez participer à cette soirée ?

Vous pouvez vous inscrire dès à présent auprès de l'Accueil de la Mairie en téléphonant au 05 62 38 91 50 ou par e-mail à l'adresse : mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr

PERMANENCES

Défenseur des droits



Le Défenseur des Droits peut être saisi par un administré en cas de litige avec une administration ou un service public, en cas de discrimination, de harcèlement discriminatoire, de harcèlement sexuel, d'atteinte aux droits de l'enfant ou de litige avec des professionnels de la sécurité. Il a une mission d'écoute, d'information, d'orientation et de médiation afin de trouver une solution rapide et pragmatique aux litiges portés à sa connaissance.

Déléguée territoriale du Défenseur des Droits, Maud Touzet assure une nouvelle permanence au sein de l'Espace France Services d'Aureilhan depuis le mois de mai 2024. Elle reçoit **gratuitement** les personnes souhaitant saisir le Défenseur des droits, sur rendez-vous les vendredis matins des semaines paires à Aureilhan, dans les locaux de l'Espace France Services situés 3 place François Mitterrand, de 9h à 12h. Pour prendre rendez-vous :

- par téléphone au 05 62 30 60 40
- sur le site www.defenseurdesdroits.fr/65-hautes-pyrenees

UNE BONNE OCCASION POUR PRÉPARER SA RETRAITE

Conférence CARSAT et entretiens individuels à France Services



L'heure de la retraite approche et vous souhaitez aborder sereinement cette prochaine étape ?

Dans le cadre des Journées portes ouvertes des Espaces France Services, la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail (CARSAT) vous convie le **jeudi 17 octobre** à Aureilhan pour une journée de préparation à la retraite.

Au programme :

- **Des entretiens individuels sur rendez-vous** : de 9h à 12h et de 13h à 16h, un conseiller CARSAT sera présent dans les locaux de France Services Aureilhan (3, place François Mitterrand) et pourra répondre à vos questions.
- **Une conférence sur inscription** : de 14h à 16h sur le thème de la préparation à la retraite à l'annexe du Centre Jean Jaurès, rue Jules Ferry.

Inscriptions rendez-vous et conférence :

Contactez France Services Aureilhan au 05 62 32 60 40 ou par email à : france.services@ville-aureilhan.fr

Démocratie locale

LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉCIDÉ

LE 13 JUIN 2024

- De voter la dénomination du nouveau Square du Cœur historique de la Ville : « Square des droits de l'Homme ».
- D'approuver le programme « Tête en LED » proposé par le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE).
- D'adhérer au groupement de commandes porté par des Syndicats Départementaux d'Énergies pour la valorisation d'énergies et l'achat de fournitures, de services ou de travaux en matière d'efficacité énergétique.
- De signer un avenant au marché de travaux d'aménagement du Cœur de Ville.

LE 9 JUILLET 2024

- De signer un marché public de travaux de réfection de voirie pour l'avenue des Castors et la rue de l'Eglantine.
- De mettre en place un avenant pour les travaux de restructuration du Restaurant Scolaire.
- De permettre la mise en place d'une convention avec la Société Protectrice des Animaux (65) d'Azereix pour l'accueil et la garde des animaux errants ou dangereux.
- D'approuver une décision modificative concernant le réajustement de prévisions budgétaires de la section d'investissement du budget communal 2024.



Retrouvez toutes les décisions du Conseil Municipal sur le site : ville-aureilhan.fr > dans « Mairie » > rubrique « comptes-rendus »



Festive



Sportive

AUREILHAN, VILLE



Culturelle



Citoyenne

Solidaire

